

**CONSEIL D'ECOLE
3/4/2023 à 17h30 en Salle de Réunion**

Présents :

Ecole : Mme Giovanna Amstoutz directrice, Mesdames Sarah Beauvieux, Nathalie Pflieger, Fanny Cusey, Noémie Walter, Florine Héribert enseignantes

Mairie : M Sassi, adjoint, Mme Krimm, Directrice Enfance et Famille, Mme Pierre, référent périscolaire

Parents délégués : Mesdames Medina, Haemmerlé, Di Micco, Weissenbach, Ruff, Ponpon, Montceau, Kelle

I. ORGANISATION GENERALE

Prévisions rentrée 2023/2024

40 élèves sortants dont 36 CM2 et 4 ULIS

Les ULIS sont toujours remplacés car les places sont rares.

Les nouveaux inscrits hors dispositif sont, au 30 mars, 28 dont 25 CP. Les prévisions de la Mairie sont de 32 CP inscrits

Les effectifs sont superposables à la rentrée dernière.

Concernant l'organisation pédagogique elle sera établie en fin d'année scolaire.

Dates et procédures d'inscription au CP et en sixième

Les admissions au CP débiteront au mois de mai, après les vacances de printemps. La Mairie indiquera aux parents que l'école prendra contact avec eux via mail pour donner des dates d'admission. Pour cela il faut que les adresses mail données au moment de l'inscription soient valides et régulièrement consultées.

Les inscriptions en sixième sont en cours. Les dossiers distribués contiennent des explications sur comment compléter le volet 2. Attention : les demandes de dérogations doivent parvenir au plus tard le 6/4. En sixième dans les collèges de Lingolsheim il y a seulement Allemand et Anglais.

Projections de 5 classes pour le collège Galilée.

Sécurité

~~Exercice incendie du 31/3. Annulé et reporté à cause d'une alerte vents violents~~

Règlement école

Plusieurs points ne sont plus d'actualité et une mise à jour avant la fin de l'année scolaire est souhaitable.

Un règlement intérieur mis à jour sera rédigé par le Conseil des Maitres et présenté au Conseil d'école au mois de juin.

II. RELATIONS ECOLE/MAIRIE

Subvention forfaitaire pour sorties et activités éducatives 2022/2023 (vote concernant son affectation) Proposition d'affecter cette subvention pour les sorties scolaires avec et sans nuitées et les stages sportifs

Vote : adopté à l'unanimité des personnes présentes

Cantine : Qualité des repas : les parents interrogent la Mairie sur la qualité des repas et les quantités servies. Concernant les quantités un grammage minutieux garantit équilibre et satiété. Certains enseignants qui mangent régulièrement les mêmes repas servis aux enfants n'ont pas remarqué de dégradation majeure de la qualité de la nourriture.

Périscolaire et cantine les jours de grève : la municipalité essaye de faire au mieux pour éviter toute fermeture complète, mais la grève est un droit.

Périscolaire : présentation animatrice référente

Pas de coordinateur pour le périscolaire (par manque de candidat) ; Léa Pierre occupe le poste de référent.

Madame Pierre se présente en Conseil d'école ce jour et présente la soirée « Jeux de société » qui se tiendra au périscolaire le jeudi 13/4 de 16h30 à 18h00.

Les parents et les enseignants sont invités.

Règlement Pôle enfance : temps périscolaire

Il est fait rappel par M Sassi qu'une exclusion est possible en cas de manquements répétés au règlement. Il ne s'agit pas d'exclusion définitive. Le dialogue avec les parents est toujours privilégié.

La Directrice rappelle que les règles de la cour sont connues par le périscolaire qui est d'accord de les appliquer.

III. PROJETS ET ACTIVITES DE L'ECOLE

Présentation officielle du programme pHare

Les programmes pHare est officiellement entré en vigueur cette année. Des programmations pour les deux cycles sont en cours de rédaction avec des activités plus orientées selon l'âge des élèves (travail sur l'empathie pour les plus petits, mais aussi sur les conséquences légales pour les cycles 3).

Des personnes référentes sont désignées au niveau de l'inspection de circonscription et au niveau de l'école.

Des intervenants externes seront sollicités.

Les activités sportives

La Direction rappelle que l'école est labellisée (label génération 2024) et certaines classes sont affiliées à l'USEP.

Les activités suivantes sont prévues et/ou en cours. Certaines sponsorisées par l'USEP d'autres pas.

Triathlon cycle 3 (école de Lingolsheim): 22/5

Cycle rugby avec tournoi pour les CM2 le 2 juin

Cycle golf 4 classes adhérentes USEP : initiation au stade de Lingolsheim

Rand'eau contée (si pas de souci de transport ; difficulté pour trouver des bus)

Cycle natation pour les CP/CE1

Une classe transplantée (CP/CE2 de Mme Sauer et CE1 de Mme Sonntag) est en cours à Grendelbruch.

Organisation fête fin d'année

Horaires kermesse : 30 juin à partir de 16h15. Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Jeux kermesse : installation dans les deux cours et encadrement de 15/20 jeux. Ici un lien pour les parents qui peuvent s'inspirer pour proposer des jeux.

<https://lesideesdusamedi.fr/jeux-kermesse-petit-budget/>

Les parents peuvent demander à l'école du matériel.

Restauration : vente de glaces (congélateur acheté par association de l'école), de gâteaux et salés maison, de boissons avec gobelets recyclables (voir avec mairie pour prêt de gobelets – prévente tickets)

Organisation des parents avec des plannings pour la tenue de jeux et stands et pour installation et rangement

Faire une demande au crédit mutuel pour des nappes, serviettes

Exposition de travaux dans le gymnase

Date de rencontre avec enseignants et délégués pour préparer la fête : 23 mai 2023 à 17h45

Les parents préparent une liste de jeux possibles avec le matériel nécessaire et le nombre de personnes pour le faire fonctionner de façon optimale.

IV. Questions des délégués des parents

10 questions ont été soulevées mais pour tenir compte des contraintes horaires elles ont été regroupées par grands thèmes. Cela permet d'être plus explicite sur certains points.

Des réponses ont par ailleurs été données lors de précédents conseil d'école (voir les Procès-Verbaux disponibles sur le site de l'école) notamment concernant les autorisations à aller aux toilettes hors récréations.

Les récréations séparées par cycle sont maintenues : moins d'accidents et plus de place dans la cour.

1. **Manque de remplaçants et programme scolaire** : le manque de remplaçants est une réalité qui ne dépend pas de nous et qui n'impacte pas que notre école. L'école primaire est organisée en cycles et chaque cycle comprend 3 ans. Il y a le cycle 1 des apprentissages premiers (maternelle), le cycle 2 des apprentissages fondamentaux (CP, CE1, CE2) et le cycle 3 des approfondissements (CM1, CM2, sixième). Dans cette organisation par cycles il y a une notion de continuité des apprentissages. « Finir le

programme » ne signifie rien dans ce contexte. Les notions sont sans cesse reprises et approfondies tout au long de chaque cycle.

2. **Rencontres avec les parents** : rappel des dispositions données par une circulaire de 2006 (C. n° 2006-137 du 25-8-2006) pour formaliser les modalités de rencontres avec les parents à l'école des Prés.

A la rentrée une réunion est organisée dans chaque classe avec les parents pendant les 3 premières semaines d'école. Cette réunion, animée par l'enseignant et dans laquelle la directrice intervient, a pour objectifs d'expliciter le fonctionnement de chaque classe (matériel et manuels, projets, devoirs à la maison...) et de l'école (les élections, les règlements internes). C'est à ce moment qu'on précise les modalités des rencontres au cours de l'année scolaire.

Les rencontres **pendant l'année scolaire** sont en général individuelles et proposées pour informer les parents des difficultés de leurs enfants dans le cadre scolaire. Cela peut concerner les résultats scolaires ou le comportement. Ces rencontres ont lieu parfois à la suite des évaluations nationales pour le CP et le CE1, tandis que pour les autres niveaux les temps choisis dépendent d'autres facteurs en relation aux observations de chaque enseignant.

Des **réunions collectives** peuvent être organisées selon les projets de l'année. Cette année la classe transplantée à Grendelbruch a donné lieu à une réunion dans chacune des classes participantes dans le but de fournir les informations essentielles avant le départ et répondre aux éventuelles questions des parents.

Des **rencontres à la demande des parents** sont toujours possibles et favorablement accueillies que ce soit pour des raisons personnelles ou à la suite d'une communication de notre part.

La Directrice rencontre tous les **parents des nouveaux inscrits avant la rentrée** des classes au moment de l'admission (entre mai et juin de l'année précédente la rentrée), pour se présenter, répondre aux questions, fournir des informations sur le fonctionnement de l'école et collecter des informations sur les élèves.

3. **Surveillances à la sortie des classes** : chaque enseignant est responsable de sa classe et l'accompagne à la sortie à 11h 30 et 16h15. Dans l'école il y a deux accès et une minorité d'élèves sort du côté de la rue de la Liberté. Ces élèves sont surveillés comme les autres jusqu'à la sortie de l'école. Cela demande parfois un temps supplémentaire avant que tous les enfants soient dehors. **Une fois que les élèves sont sortis de l'école ils sont sous la responsabilité des parents.** Le trottoir ne fait pas partie de l'école et les éventuelles bagarres qui y éclatent après 16h15 n'ont rien à voir avec l'école et les obligations de service des enseignants. Cette surveillance incombe aux parents.

A partir de jeudi 6 avril, pour des **raisons de sécurité**, il sera **interdit d'entrer dans l'école avec vélos et trottinettes**. D'une part la surveillance de l'emplacement où les vélos sont garés est difficile au moment de la sortie. D'autre part plusieurs élèves ne respectent pas la consigne de ne pas rouler avant d'avoir quitté l'enceinte de l'école. De plus pendant le temps périscolaire des enfants prennent les vélos non cadenassés et se baladent dans la cour malgré la présence des animateurs qui demandent le respect des règles.

Vélos et trottinettes resteront donc à l'extérieur. Du côté de la rue des Prés des arceaux sont disponibles sur le trottoir. D'autres pourront être demandés à la Mairie.

4. Rappel aux parents sur les **modalités pour poser les questions** avant les Conseils d'École :

Les questions en nombre **non supérieur à 3** devront être adressées à la Direction au moins une semaine avant. Cela demande de trier ce qui est important.

La Direction ne fera plus de rappel. Avant chaque Conseil les questions posées dans les temps seront traitées et une réponse pertinente sera préparée. D'un point de vue général des

questions constructives seront toujours plus intéressantes que des questions polémiques. La Direction rappelle aussi sa disponibilité à rencontrer les délégués des parents en dehors des Conseils de préférence sur les jours de décharge.


Les questions concernant les situations particulières sont à adresser aux enseignants et pas au Conseil d'Ecole (voir les oublis des enfants qui ne vont pas aux toilettes au bon moment).

L'organisation interne qui concerne par exemple le planning des récréations **n'est pas matière de débat en Conseil d'Ecole**, mais relève des décisions du Conseil des Maitres.

La réunion se termine à 19h40. Le pot de l'amitié est offert par l'équipe enseignante

La Présidente

Mme Giovanna Amstoutz



La Secrétaire

Mme Nathalie Pflieger

